guidé par le Soleil, le vent et le mouvement de la Terre, le Gulf Stream entraîne avec lui algues et animaux. C'est l'occasion pour la caméra de s'attarder sur des espèces mal connues com-

*Gulfstream.*

me les monstres des abîmes ou des créatures microscopiques irisées et transparentes qui flottent dans le plancton. *Vu au Centre culturel canadien, Paris. Produit par l'Office national du film.*

■ **Acadie.** La communauté acadienne est inégalement répartie dans les trois provinces maritimes, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard. Chassés de Nouvelle-Ecosse à partir de 1755, nombre d'Acadiens sont revenus par la suite. Mais, leurs terres leur ayant été enlevées, ils sont devenus pêcheurs, ouvriers dans le travail du bois ou commerçants. Ils constituent aujourd'hui le quart de la population des provinces maritimes. Phil Comeau les a filmés en Nouvelle-Ecosse quand, en 1980, ils ont commémoré leur trois cent soixante-quinzième anniversaire. *J'avions trois cent soixante-quinze ans, ou l'Acadie de la Nouvelle-Ecosse survivra-t-elle ?* brosse le portrait d'une communauté en crise. Si des chanteurs comme Angèle Arsenault ou Ulysse Audry font vibrer leur public en revendiquant l'identité acadienne, les nombreux témoignages recueillis montrent qu'en dépit des professions de foi, cette communauté a du mal à conserver sa spécificité et surtout sa langue. Tous se plaignent du syndrome anglophone qui leur fait rédiger leurs affiches en anglais et commercer dans la langue de la majorité. A cela, un seul remède pour certains : une éducation bilingue, allant de pair avec la reconnaissance de leur culture par le gouvernement provincial. Pour d'autres, il est urgent d'obtenir une plus grande autonomie communale. *Vu au Centre culturel canadien, Paris ; produit par l'Office national du film, Centre acadien de la production française.*

## VILLES

■ **Galerie nationale du Canada.** Installée depuis plus de vingt ans, à Ottawa, dans des locaux qui n'ont pas été conçus pour elle, la Galerie nationale du Canada pourra emménager en 1987 dans un édifice majestueux dont la construction a commencé il y a quelques mois. Sur une superficie totale deux fois plus grande que celle de l'édifice actuel, l'architecte — Moshe Safdie, de Montréal, en collaboration avec the Parkin Partnership de Toronto — a conçu un palais

doté de deux coupoles de verre, l'une servant d'entrée, l'autre de grand hall, et d'une longue colonnade rectiligne qui abritera une rampe d'accès. Les galeries d'exposition (douze mille mètres carrés au sol) seront disposées sur deux niveaux, celles du niveau inférieur recevant la lumière du jour par des puits pratiqués dans les voûtes. L'architecte a prévu tous les services qui sont nécessaires à un musée moderne : aires de repos, restaurant, bibliothèque, aires didactiques dans les galeries, auditorium, salles pour séminaires, ateliers, les services administratifs étant logés dans un bâtiment distinct. L'architecte a su répondre à l'une des exigences majeures du cahier des charges : concevoir un édifice qui corresponde aux proportions et au style de l'architecture environnante, qui offre aux visiteurs une façade attirante du côté de la promenade Sussex et qui soit cependant assez original pour être reconnu clairement de la colline parlementaire d'Ottawa ou de la ville de Hull située de l'autre côté de l'Outaouais. Afin d'adapter le style de la Galerie au caractère romantique des édifices publics de la capitale fédérale, Moshe Safdie compte pouvoir utiliser le grès de la région d'Ottawa pour les revêtements extérieurs et le cuivre pour la toiture.

■ **Paris : l'opéra de la Bastille.** C'est le projet d'un architecte canadien de Toronto, Carlos Ott, qui a été choisi par le président de la République française pour le nouvel opéra de Paris, place de la Bastille, parmi les six projets sélectionnés par un jury international qui en avait examiné sept cent cinquante-six et mentionné ou primé trente-six. Le nouvel opéra offrira 960 000 places chaque année (contre 366 000 offertes par le palais Garnier et la salle Favart). Il sera composé d'une grande salle où auront lieu les présentations d'opéra de style classique et d'une salle modulable à vocation expérimentale. Deux cent cinquante spectacles pourront être présentés chaque saison dans la première et de deux cents à deux cent vingt dans la seconde. Selon l'objectif fixé par le président de la République, qui avait souligné la vocation « moderne et populaire » qui devrait être celle du futur opéra et qui avait insisté sur la qualité architecturale du bâtiment et sur son insertion dans le site de la place de la Bastille, Carlos Ott a conçu l'édifice comme une vaste maison de la culture, une « cité dans la cité », selon son expression, s'intégrant aussi bien que possible au milieu environnant. Carlos Ott, de nationalité canadienne, est né en 1946 à Montevideo. Il a notamment été chargé des travaux de rénovation et d'extention du Royal Ontario Museum de Toronto, l'un des

*Carlos Ott.*

plus grands musées du Canada. Appartenant à l'une des plus importantes agences canadiennes d'architecture, il a conçu son projet pour l'opéra de la Bastille pendant ses loisirs et l'a présenté à titre personnel.

■ **Calgary : patinoire olympique.** La patinoire où se dérouleront en 1988 les parties de hockey sur glace et les épreuves de patinage des quinzièmes Jeux olympiques d'hiver a été inaugurée à Calgary en octobre dernier. C'est une construction imposante dont l'architecture affecte la forme d'une selle de cheval — on l'appelle l'*Olympic Saddledome*. Calgary est en effet considérée comme la « capitale » canadienne du cheval. D'autre part, cette forme engendre un volume plus grand. La capacité du stade, de 16 000 places assises, sera portée à

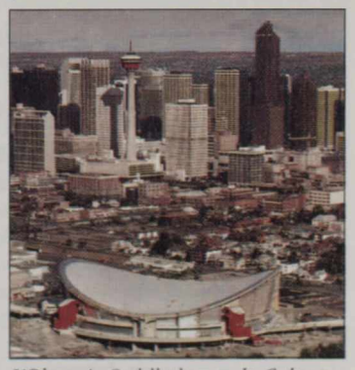

L'Olympic Saddledome *de Calgary.*

19 300 places pour les Jeux olympiques. Le toit, en béton pré-contraint (391 panneaux de cinq tonnes), n'est soutenu par